

# OFFRE DE POSTE

## RESPONSABLE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL ET CHEF DE BASSIN

Charlieu-Belmont Communauté diffuse **une offre de poste de responsable du centre aquatique intercommunal au sein du futur centre aquatique qui ouvrira en septembre 2025** – base temps complet :  
Considérant la volonté d'analyser toutes les compétences pouvant se mettre au service de ce besoin, la procédure a été définie comme suit :

- le 21 janvier 2025 - diffusion de l'offre
- le 20 février 2025 à 12h - retour des candidatures (CV et lettre de motivation) à l'attention de M. le Président
- le 24 février 2025 – date prévisionnelle d'entretiens avec les candidats (avec semaine 10 et/ou 11 possible)
- Avril 2025 – prise de poste souhaitée

### CONTEXTE DU POSTE

Charlieu-Belmont Communauté (25 communes, 24 000 habitants, 70 agents, située dans le nord du Département de la Loire) entreprend la construction d'un nouvel équipement aquatique afin de répondre aux besoins d'apprentissage de la natation pour les scolaires mais aussi pour offrir un équipement de proximité pour une pratique sportive, de bien-être et donc de santé. Composé d'un bassin sportif de 5 couloirs, d'un bassin d'apprentissage de 125 m<sup>2</sup>, d'un pentaglisser intérieur, d'un espace bien-être de 35 m<sup>2</sup> et d'une plaine de jeux d'eau extérieure, le centre aquatique accueillera le public dès septembre 2025.

### MISSIONS DU POSTE :

Assurer pour 60 % du temps annuel une mission de chef de bassin et pour 40 % du temps annuel une mission de responsable du centre aquatique intercommunal.

A noter : à compter de la prise de poste, souhaitée pour avril 2025 et jusqu'à l'ouverture du centre aquatique en septembre 2025 les missions seront effectuées à 100 % sur la préparation de l'ouverture. Les missions décrites ci-dessous sont effectuées en lien et avec l'appui de l'équipe de direction, du service technique, du service ressources humaines et du service comptabilité de la collectivité.

### DE LA PRISE DE POSTE (souhaitée en avril 2025) avant l'OUVERTURE DU CENTRE AQUATIQUE (septembre 2025)

#### 100 % RESPONSABLE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL SOUS LA RESPONSABILITE DE LA DIRECTRICE ADJOINTE :

##### Préparer l'ouverture du centre aquatique

- Suivre la fin des travaux du centre aquatique, participer aux réunions de chantier, participer aux formations techniques mises en place par les entreprises, suivre la marche à blanc de l'équipement
- Etablir le POSS et le règlement intérieur du centre aquatique
- Participer au recensement des besoins en personnel (permanents et saisonniers)
- Organiser le recrutement du personnel (accueil, entretien, MNS)
- Préparer l'accueil des différents publics : scolaires, collèges, lycées, associations...en élaborant les séances pédagogiques, le planning d'utilisation, les conventions de mise à disposition, le marché de transport pour les scolaires
- Poursuivre la mise en place de la politique tarifaire et commerciale

## A COMPTER DE L'OUVERTURE DU CENTRE AQUATIQUE (septembre 2025)

### 60 % CHEF DE BASSIN :

**Organiser et assurer la surveillance de la baignade, mettre en œuvre le plan de secours**

- Planifier le travail de l'équipe (chef de bassin + 3 MNS ou surveillants + 2 surveillants saisonniers)
- Assurer la surveillance de la baignade selon le planning établi
- Faire respecter le règlement intérieur avec fermeté et diplomatie
- Veiller à la bonne connaissance du POSS par l'équipe du centre aquatique
- Veiller à la qualité de l'accueil et de l'information du public
- Assurer les opérations de manutention préalables à l'accueil des différents publics (installation lignes d'eau, mise à l'eau et sortie du robot, surveillance qualité de l'eau...)

### **Planifier, concevoir et animer des activités aquatiques**

- Concevoir un programme pédagogique adapté en fonction de différents niveaux et dispenser des cours de natation pour le public scolaire
- Concevoir un programme pédagogique et dispenser des cours de natation, des séances d'aquagym et autres activités aquatiques pour un public varié

### 40 % RESPONSABLE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL :

**Garantir l'exploitation du centre aquatique selon les orientations fixées par la collectivité**

- Etablir et mettre en œuvre le projet de service défini en fonction des orientations de la collectivité, en lien avec les élus, l'équipe de direction et l'équipe du centre aquatique
- Assurer la gestion administrative et réglementaire du centre aquatique : établir et garantir l'exécution des procédures (régie/secours/accueil des publics) liées à la gestion de l'établissement, du règlement intérieur, du POSS
- Contribuer au bon fonctionnement de l'équipement en s'assurant de la bonne réalisation des contrôles journaliers, périodiques, de la maintenance et des approvisionnements divers sous le contrôle du responsable des services techniques
- Planifier les besoins budgétaires, participer à l'élaboration du budget prévisionnel. Suivre sa bonne exécution.
- Réaliser et suivre l'ensemble des tableaux de suivi de l'activité de l'équipement, analyser les données et apporter au besoin des propositions d'évolution

### **Encadrement d'équipe**

- Encadrer, animer et piloter le personnel de l'équipement (réunion/création d'outils de suivi), suivre et contrôler l'activité des agents
- Coordonner et planifier le travail des équipes Accueil/Entretien/MNS afin d'organiser le bon déroulement des activités : élaboration des plannings, répartition des tâches quotidiennes, gestion des congés, des absences pour raisons diverses
- Veiller à l'intégration, à la formation et au suivi de carrière des agents en lien avec le service RH de la collectivité
- Participation aux réunions de services de la collectivité

### **Communication, commercialisation et programmation**

- Assurer le lien avec les utilisateurs du centre aquatique : écoles, collèges, lycées, associations..., gérer les accès codés des entrées des scolaires et des groupes, établir les engagements de réservation et les différentes pièces nécessaires à l'accueil de ces publics : conventions mise à disposition, marché transport scolaire...
- Réguler les demandes d'utilisateurs : trouver des solutions à différentes problématiques
- Développer les activités et la promotion du centre aquatique : communication interne et externe de l'équipement
- Développer et mettre en œuvre la politique commerciale et tarifaire
- Participer à la création des supports de communication, veiller à la mise à jour des informations

---

- **Formation et qualifications :**

Diplôme BPJEPS AAN ou BEESAN avec Certificat d’Aptitude à l’Exercice de la Profession de MNS à jour (carte professionnelle à jour)

Formation continue PSE 1 à jour

Formation dans le domaine du sport

Permis B souhaité

Expérience dans un poste similaire appréciée

- **Compétences techniques et physiques :**

Connaissance des normes d’hygiène, de sécurité et des normes sportives en milieu aquatique  
Aptitudes au travail en équipe, qualités relationnelles et sens du dialogue

Bonne endurance physique

Gestion du stress et réactivité

Sens de l’accueil

- **Compétences relationnelles :**

Dynamisme,

Disponibilité et adaptabilité

Ponctualité et rigueur

Respect des obligations de discrétion et de confidentialité

Sens du service public

**Conditions d’exercice :**

Poste permanent à temps plein annualisé

35h ou 36h avec 6 jours RTT

Travail le WE par roulement

Bureau personnel dans centre aquatique entièrement neuf, ordinateur et téléphone portable

- ✓ *Date limite de candidature : 20 février 2025*
- ✓ *Date de début possible de la mission : Avril 2025*
- ✓ *Lieu d’exercice de la mission : Charlieu (42)*
- ✓ *Temps de travail : temps plein 35h00. Possibilité de travailler 36h00 par semaine donnant droit à des journées de repos compensateur.*
- ✓ *Rémunération selon statut fonction publique territoriale catégorie B filière sportive éducateur des APS, régime indemnitaire, CNAS, tickets restaurant, compte épargne temps, amicale du personnel*

**Candidature à adresser à M. le Président de  
Charlieu Belmont Communauté  
avant le 20 février 2025 12h00  
(BP63 - 9, place de la Bouverie 42 190  
CHARLIEU)**